

ACTIF AU 31/12/2025

LIBELLE	BRUT	AMOR & PROV	NET AU 31/12/2025	NET AU 31/12/2024
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
- Logiciels	2 022 372	- 1 810 934	211 438	254 051
TOTAL I	2 022 372	-1 810 934	211 438	254 051
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- Terrains	449 896	0	449 896	2 007 079
- Constructions	596 808	-463 339	133 468	8 436 240
- Matériel et outillage industriel	25 823 295	-19 879 826	5 943 469	4 931 619
- Autres immobilisations	9 641 777	-7 459 063	2 182 715	1 941 876
- Acomptes s/immobilisations	0	0	0	0
- Immobilisations en cours	2 134	0	2 134	3 532 129
TOTAL II	36 513 910	-27 802 228	8 711 682	20 848 942
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
- Autres titres immobilisés	16 901 595	0	16 901 595	14 199 289
TOTAL III	16 901 595	0	16 901 595	14 199 289
<u>STOCKS</u>	65 011	0	65 011	34 179
TOTAL IV	65 011	0	65 011	34 179
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
CREANCES				
- Avances et acomptes versés sur commandes	20 286		20 286	
- Clients et comptes rattachés	11 305 137	-269 423	11 035 714	9 622 362
- Personnel	24 825	0	24 825	19 791
- Etat et collectivités	3 168 098	0	3 168 098	3 981 168
- Comptes courants	6 384 527	0	6 384 527	7 872 137
- Divers	0	0	0	0
TOTAL V	20 902 873	-269 423	20 633 449	21 495 458
TRESORERIE				
- Titres - Bons de Caisse	5 035 600	0	5 035 600	3 535 600
- Disponibilités	3 524 769	0	3 524 769	5 530 751
TOTAL VI	8 560 369	0	8 560 369	9 066 351
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 070 129	0	2 070 129	1 920 591
TOTAL VII	2 070 129	0	2 070 129	1 920 591
TOTAL GENERAL ACTIF	87 036 258	-29 882 585	57 153 673	67 818 880

PASSIF AU 31/12/2025

LIBELLE	AU 31/12/2025	AU 31/12/2024
<u>FONDS PROPRES</u>		
- Réserves	11 536 354	11 536 354
- Report à nouveau	15 876 478	10 844 092
- Résultat de l'Exercice	2 291 507	5 032 386
- Subventions d'Investissement	16 457 576	21 558 309
TOTAL I	46 161 915	48 971 141
<u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>		
- Provisions pour Risques et Charges	1 482 589	1 374 102
TOTAL II	1 482 589	1 374 102
<u>PASSIF CIRCULANT</u>		
DETTES		
- Emprunts et Dettes financières divers	0	5 339 372
- Avances et Acomptes Reçus	65 160	65 160
- Dettes Fournisseurs et Comptes Rattachés	2 423 639	3 545 758
- Dettes Fournisseurs Immobilisations	243 761	526 717
- Dettes sociales	2 249 552	2 124 060
- Dettes fiscales	1 478 557	2 677 301
- Autres dettes	2 206 767	2 347 611
TOTAL III	8 667 436	16 625 980
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits Constatés d'Avance	841 733	847 638
TOTAL IV	841 733	847 638
TOTAL GENERAL PASSIF	57 153 673	67 818 860

AFPI Pays de la Loire**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2025**

LIBELLE	AU 31/12/2025	AU 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
APPRENTISSAGE		
Concours publics et Subventions d'Exploitation C.F.A.	12 721 634	13 693 863
Subventions d'Exploitation Autres	582 010	334 174
Transfert OPCA		
Autres Produits CFA	0	0
Produits CFA	944 009	430 881
Reprises sur Provisions	0	0
Reprises Subventions Investissements	2 146 085	2 279 339
FORMATION CONTINUE		
Formation Continue	10 696 747	11 453 618
Autres Produits	681 056	675 636
Subventions d'Exploitation Autres		2 875
Reprises Subventions Investissements	0	20 188
Reprise Provisions	0	0
Transferts de charges	0	14 418
DEMANDEUR D'EMPLOI		
Prestations Formations DE	3 112 107	2 374 980
Autres Produits	1 016	43
Prestations co-traitants	39 289	74 858
Reprise Provisions	0	0
Transferts de charges	0	0
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	30 928 439	31 354 874
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats externes		
Achats	2 150 044	2 654 827
Services Extérieurs	4 194 981	3 407 831
Autres Services Extérieurs	3 199 436	3 449 183
Impôts et Taxes	693 079	762 995
Salaires et Charges		
Personnel Permanent	14 057 432	13 784 991
Vacataires	2 784 389	3 271 560
Dotations amort. et provisions		
Dotations aux Amortissements	2 788 910	3 254 407
Dotations aux Provisions	123 887	-179 290
Autres Charges	323 684	190 889
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	30 315 844	30 597 392
RESULTAT D'EXPLOITATION	612 595	757 482
Produits Financiers	369 782	334 435
Charges Financières	34 969	56 602
RESULTAT FINANCIER	334 813	277 833
Produits Exceptionnels	10 751 388	12 518 771
Charges Exceptionnelles	9 407 288	8 521 700
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 344 100	3 997 071
IMPOTS	0	0
RESULTAT NET	2 291 507	5 032 386



AFPI Pays de la Loire

Siège Social : 9 Rue de l'Halbrane
CS 54305 – 44344 Bouguenais Cedex
Siret 788 354 264 000 95 – NAF 8559 A

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

31 décembre 2025

Annexe aux comptes annuels, dont le total du bilan s'élève à :	57 153 673 €
Et dont le Résultat de l'Exercice ressort à :	2 291 507 €

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

○ ACTIVITE :

Le résultat net 2025 est de 2 292 K€ en retrait par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net inclut notamment la cession de l'actif du site de La Roche/Yon à la SCI Imm'Up Vendée, générant une plus-value de 1422 K€, ainsi que la sortie d'immobilisations du Mans et de Vendée suite à un inventaire générant une perte de 124K€.

Le résultat d'exploitation est de 613 K€, ce résultat est en retrait de 145 K€ par rapport à 2024.

Les très bons chiffres au niveau des produits ont permis de faire face aux charges en augmentation et de maintenir le résultat. Le premier semestre a été très atone alors que le second a été beaucoup plus dynamique et a permis de produire les bons résultats dans le contexte d'attente lié à la crise politique française qui a impacté le marché de la formation et le contexte international.

Par métiers, on note encore des disparités importantes : la partie maintenance toujours forte, l'aéronautique encore très dynamique.

○ PROJETS IMMOBILIERS

• TRANSFERT DES ACTIFS IMMOBILIERS DE LA ROCHE SUR YON

Le 31 octobre 2025, la SCI Imm'Up Vendée a été constituée par l'apport des actifs immobiliers du centre de la Roche Sur Yon. L'acte notarié prévoit aussi le transfert des subventions et de l'emprunt.

L'opération fiscalement assimilable à une vente a généré une plus-value de 1422 K€.

• MAINE'UP (Le Mans)

L'emménagement dans le nouveau site du Mans a eu lieu durant l'été 2025. L'immobilier a été logé dans la SCI Imm'Up Sarthe.

Un terrain de près de 8000 m² demeure à vente et une promesse de vente sous conditions suspensives a été signée avec la société Uniti. Le terrain devrait accueillir un projet de construction de résidence étudiante et de terrains de Paddle.

2. EXPOSE SOMMAIRE DE LA SITUATION DE L'AFPI Pays de la Loire AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

- Les recettes de la **formation continue** pour 2025 sont de : 11 382 K€ contre 12 132€ en 2024 soit une baisse significative liée au contexte économique difficile du premier semestre.
- Les recettes liées à l'activité des **demandeurs d'emploi** pour 2025 sont de 3 113 K€ contre 2 375 K€ en 2024. Cette progression provient du marché « un emploi une formation » et des bonnes ventes de POE notamment à St Nazaire.
- Pour l'exercice 2025, sur l'**apprentissage**, les baisses successives des coûts contrats (NPEC) et une légère baisse du nombre d'apprentis fixent un niveau de recettes de 14 248 K€ vs 14 459 K€ en 2024.
- Les effectifs d'apprentis au 31/12/2025 sont de : 1315 (vs 1328 en 2024).

3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le bureau de l'Association a acté la cession de la moitié de la seconde parcelle de 8000 m² au Mans pour financer le projet. Ce site accueillera un projet de promotion pour la construction d'une résidence étudiante et d'un terrain de Paddle. Plusieurs partenaires ont été approchés pour finalement signer avec Uniti, mais l'issue demeure incertaine.

4. PERSPECTIVES DE L'EXERCICE 2026

A/ FORMATION CONTINUE

Les recettes prévisionnelles 2026 en formation continue (9 690K€) étaient en hausse par rapport au réel 2025 (11 382 K€). Toutefois une re-prévision budgétaire en juin montre que le chiffre n'évoluera probablement pas.

B/ INSERTION

Les recettes prévisionnelles 2026 en formation des demandeurs d'emploi (4884 K€) seront plus importantes que le montant du réel 2025 (3 113 K€), par prudence il a été mis davantage de contrat pro sur l'insertion (prix inférieur) mais en fonction de l'évolution des financements FC/DE, il est possible de voir jusqu'à 1M€ rebasculer en FC.

C/ APPRENTISSAGE

Le budget 2026 du C.F.A. est de 12 901 K€ pour 14 248K€ en 2025. Le budget tient compte notamment de l'impact de la baisse des coûts contrat et d'un manque d'évolution favorable des effectifs (dans un contexte de campagne 2025 difficile).

- La rentrée prévisionnelle 2026 prévoit l'ouverture d'un Titre Expert en numérisation industrielle à La Roche sur Yon en partenariat avec l'AFPI Bretagne.

D/ PROJETS IMMOBILIERS

Les projets immobiliers sont terminés pour le moment. Une solution de mutualisation de plateaux avec un lycée est étudiée en Mayenne sur demande de la Région.

5. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant

6. PRINCIPES, REGLES, METHODES COMPTABLES

6.2 Informations préalables

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

L'AFPI établit ses comptes annuels selon les règles applicables aux comptes des personnes morales de droit privé à but non lucratif, conformément au règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, et en conformité avec le PCG résultant du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014.

A compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'AFPI applique pour la première fois les dispositions du Plan comptable général modifié par le règlement ANC n°2022-06 relatives à la modernisation des états financiers, ainsi que le règlement ANC n°2023-03 modifiant le règlement ANC 2018-06 en coordination avec le règlement ANC N° 2022-06. Ces règlements introduisent notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression de la technique du transfert de charges.

Ces nouveaux règlements comptables correspondent à un changement de réglementation qui doit être traité comme un changement de méthode comptable.

L'application de ces nouveaux règlements n'a pas eu d'incidence significative sur la présentation des comptes de l'association.

6.3 Méthodes comptables utilisées

6.3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Pour la première application au 1^{er} janvier 2005 de la méthode des amortissements par composants, il avait été retenu la méthode prospective de la réallocation des valeurs nettes comptables.

Les amortissements des Immobilisations corporelles et incorporelles sont toujours déterminés sur la durée normale d'utilisation des biens en utilisant le système linéaire. L'application de la méthode des composants n'a donc pas d'impact sur les amortissements de l'exercice.

Les durées de vie et modes d'amortissements utilisés sont les suivants :

	Mode	Durée
- immobilisations incorporelles (logiciels)	L	1 à 5 ans
- constructions	L	10 à 25 ans
- agencements bâtiments	L	3 à 10 ans
- matériel et outillage	L	3 à 10 ans
- matériel et mobilier de bureau	L	3 à 15 ans
- matériel de transport	L	3 à 5 ans

6.3.2 Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat. Compte tenu de la rotation des stocks, cette méthode de valorisation peut être assimilée au coût moyen pondéré.

6.3.3 Créances

Provisions sur créances douteuses :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

A la clôture de cet exercice, il a été comptabilisé, en plus de la provision fiscalement déductible, une provision statistique pour dépréciation pour faire face au risque de non-recouvrement des créances sur des clients privés dont l'ancienneté est conséquente. Cette provision n'est pas déductible fiscalement.

La méthode retenue est la suivante :

<u>Provision comptable - à partir d'une balance âgée :</u>			
180 à 360 jrs	>= 6 mois	40%	hors OPCO
360 à 540 jrs	>= 1an	50%	hors OPCO
540 à 720 jrs	>= 1,5 ans	60%	hors OPCO
720 à 900 jrs	>= 2 ans	70%	hors OPCO
363 à 540 jrs	>= 2,5 ans	80%	dont OPCO
364 à 540 jrs	>= 5 ans	100%	dont OPCO

6.3.4 Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements octroyées par l'Etat, la Région, l'OPCO2I, le FEDER ou émanant de la taxe d'apprentissage affectée aux investissements, sont inscrites en situation nette.

A noter que les montants sont dorénavant plus faibles du fait que les nouveaux projets prévoient le fléchage des subventions destinées à la partie immobilière directement vers les SCI.

6.3.5 Provision pour indemnité de départ en retraite

Une provision figure au passif du bilan pour couvrir la charge future d'indemnités de départ en retraite pour tout le personnel.

Elle est évaluée sur la base des indemnités de départ dues au salarié au moment de son départ à la retraite et en application de la Convention Collective de la Métallurgie de Loire-Atlantique. La méthode retenue est liée à l'indice IBoxx Corporates AA 10Y+ avec une moyenne du taux d'actualisation des 5 dernières années à 3.07 %.

A la clôture de cet exercice, celle-ci a été valorisée par un cabinet externe. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

Synthèse des hypothèses		
Date du calcul	31/12/2024	31/12/2025
Taux d'actualisation	2.81%	3.07%
Age de départ à la retraite	64	64
Taux progression salaires	2.40%	2.00%
Table de mortalité	Insee2018 2020	Insee2020 2022
Taux de charges retenu	45.00%	44.38%

6.3.6 Provision pour indemnités « Médaille du Travail »

Une provision figure au bilan pour couvrir la charge future d'indemnités de « Médaille du Travail » pour tout le personnel.

A la clôture de cet exercice, celle-ci a été valorisée par un cabinet externe. Les hypothèses retenues sont identiques au calcul de la provision pour indemnité de départ à la retraite indiqués précédemment.

Sur l'évaluation des médailles du travail au 31/12/2025 :

	Ancienneté de carrière	Engagement probabilisé	Engagement non chargé
Médaille Argent	20	1 270	706
Médaille Vermeil	30	17 285	11 249
Médaille Or	35	32 772	19 527
Médaille Grand Or	40	72 353	46 063
Total		123 680	77 545

7. INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPTES DE BILAN AU 31/12/2025

7.2 VALEURS IMMOBILISEES

7.2.1 Immobilisations Incorporelles

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

(en K€)	2025	2024
Valeur brute au début de l'exercice	1 957	1 733
<i>Augmentation de la période</i>	72	224
<i>Diminution de la période</i>	- 7	
Immobilisations incorporelles en fin d'exercice	2 022	1957

Les investissements de l'exercice concernent principalement des logiciels et licences.

7.2.2 Immobilisations Corporelles

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

(en K€)	2025	2024
Valeur brute au début de l'exercice :	50 499	58 676
<i>Augmentation de la période</i>	+ 2 923	3 503
<i>Diminution de la période</i>	-16 906	- 13 396
<i>Immobilisations en cours</i>	2	3 532
Immobilisations corporelles en fin d'exercice	36 514	50 499

Les acquisitions concernent notamment notre nouveau centre de formation du Mans pour 1 027 K€ se décomposant de la manière suivante :

en K€

- agencements	3
- incorporels	19
- « matériel et outillage »	548
- « matériel de bureau, informatique, mobilier »	457
	1027

Les diminutions importantes correspondent principalement à la sortie des actifs immobiliers de la Roche sur Yon dans la SCI Imm'Up Vendée pour 10,7 M€ en valeur brute ainsi qu'une mise au rebut des anciennes immobilisations (installations générales, agencements et aménagements de la Roche sur Yon) pour 762 K€ en valeur brute.

Les diminutions comprennent aussi la sortie des actifs du Mans dans la SCI Imm'Up Sarthe pour 2,5 M€ en valeur brute.

Les immobilisations corporelles en valeur brute se répartissent comme suit entre CFAI, FC et DE :

(en K€)	2025	2024
Immobilisations FC	4 960	7 560
Immobilisations INSERTION	454	908
immobilisations CFAI	31 100	44 041
Total	36 514	52 509

Pour l'essentiel, demeurent dans les actifs de l'AFPI PDL l'ensemble des équipements pédagogiques, informatiques et mobiliers.

7.2.3 Amortissements

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

(en K€)	2025	2024
Amortissements cumulés au début de l'exercice	31 406	33 026
Dotations de l'exercice	2 788	3 254
Diminution des amortissements	- 4 581	- 4 875
Amortissements cumulés en fin de période	29 613	31 406

7.2.4 Immobilisations financières

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

(en K€)	2025	2024
Valeur brute au début de l'exercice	14 566	12 214

Mouvements de la période	2 335	2 840
Diminution	0	- 488
Valeur brute de la période	16 902	14 566

Les immobilisations financières (16 902 K€) se décomposent comme suit :

a – Titres de participation SCI MEM

1 800 parts sociales (soit 94,74% du capital) de la société civile immobilière Métallurgie Entreprise Mayenne (SCI MEM). Les 100 autres parts appartiennent à l'UIMM MAYENNE.

Les 1 800 parts sociales ont été valorisées à : 383 K€

b – Titres de participation SCI MESSIAEN (soit 60 % du capital). Les autres parts appartiennent à l'UIMM Pays de la Loire 1 K€

c - Titres de participation SCI FUTURE MANUFACTURING (soit 30% du capital). Les autres appartiennent à l'UIMM 44 3 K€

d - Titres de participation SCI Imm'Up Océan (soit 67% du capital). Les autres appartiennent à l'UIMM 44 et la Caisse des Dépôts (367 non libérés) 4 586 K€

e - Titres de participation SCI Imm'Up Atlantique (soit 99.9% du capital). Les autres appartiennent à l'UIMM 44 6 581 K€

f - Titres de participation SCI Imm'Up Anjou (soit 99.9% du capital). Les autres appartiennent à l'UIMM 49 1 126 K€

g - Titres de participation SCI Imm'Up Sarthe (soit 66% du capital). Les autres appartiennent à l'UIMM 72 et la Caisse des Dépôts 3 075 K€

h - Titres de participation SCI Imm'Up Vendée (soit 100% du capital). 613 K€

i – Cautions : Locations de locaux divers 471 K€
13 K€

k – Titres BPGO (part sociale) 50 K€

16 902 K€

7.3 STOCKS

	2025 en K€	2024 en K€
Valeur brute au début de l'exercice	34	19
Mouvements de l'exercice	31	15
Valeur brute fin de l'exercice	<u>65</u>	<u>34</u>

Un inventaire a été établi par centre.

7.4 CREANCES ET DETTES

7.4.1 Créances

Toutes les créances inscrites à l'actif du bilan sont à moins d'un an (21 495 K€)
Ces créances s'analysent comme suit en valeur nette :

(en K€)	2025	2024
Clients	11 066	9 622
Avances au personnel	25	20
Autres créances sur Etat dont TVA	455	512
Autres créances sociales dont URSSAF	0	0
Subventions CFA (projet Global + sub.invest+ DEP...)	2 663	3 469
Autres créances sur comptes courants (valeur nette)	6 425	7 872
	20 633	21 495

Les autres créances sur Etat concernent principalement le crédit de TVA pour 187 K€, et 200 K€ en crédit d'IS pour les acomptes versés.

Au 31 décembre 2025, les autres créances sur comptes courant concernent principalement pour 977 K€ le compte courant avec la SCI Imm'Up Vendée, la SCI Imm'Up Sarthe 2 471 K€, Imm'Up Anjou pour 1 217 K€ et Imm'Up Ocean pour 1 715 K€.

7.4.2 Dettes

L'ensemble des dettes inscrites au passif du bilan s'élèvent à 8 667 K€.

Ces dettes s'analysent comme suit :

(en K€)	2025	2024
Emprunts et dettes		5 339
Fournisseurs Biens et Services	2 489	3 611
Fournisseurs immobilisations	244	527
Dettes sociales	2 250	2 124
Dettes fiscales	1 479	2 677
Autres dettes	2 207	2 348
	8 667	16 626

Les Fournisseurs d'immobilisations concernent principalement des équipements pour le nouveau centre du Mans ainsi que des investissements pédagogiques pour les autres centres existants.

Au 31/12/2025, les autres dettes sont composées essentiellement d'une avance de trésorerie de l'UIMM49 dans le cadre du projet immobilier d'Angers pour 1 M€ (idem N-1) et de 750 K€ de l'UIMM85 dans le cadre du Projet de la Roche sur Yon.

Le solde correspond à plusieurs projets en cours pour lesquels l'AFPI a reçu des subventions pour réaliser des opérations (subventions remboursables si l'action n'est pas réalisée), ces sommes devant financer les charges afférentes aux projets : Howmet Aerospace...

L'état des dettes par échéance est le suivant :

	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes	0	0	0	0
Fournisseurs Biens et Services	2 489	2 489		
Fournisseurs immobilisations	244	244		
Dettes sociales	2 250	2 250		
Dettes fiscales	1 478	1 478		
Autres dettes	2 206	456		1 750
Total dettes	8 667	6 917	0	1 750

L'emprunt de Vendée'Up a été transféré à la SCI IMM'UP Vendée en 2025.

Il n'y a plus d'emprunts.

7.5 FONDS PROPRES

Les fonds propres ont ainsi varié :

(en K€)	2025	2024
Fonds propres avant résultat	11 536	11 536
Report à nouveau	15 876	10 844
Résultat	2 292	5 032

Subventions d'investissements nets n-1	21 558	24 294
Nouvelles subventions d'investissements et sorties*	- 2 954	- 438
Reprise de subventions d'investissements	- 2 146	- 2 300
Subventions d'investissements nettes	16 458	21 558
	46 162	48 971

- Subvention accordée de 3 440 K€ en 2025 par l'OPCO2I.

7.6 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges se détaillent comme suit :

(en K€)	2025	2024
Provision début exercice	1 374	1 661
Dotation	1 482	1 374
Reprise	-1 374	-1 661
	1 482	1 374

7.6.1 Médailles du travail

La provision pour charges inscrite au bilan (112 K€) est destinée à faire face aux coûts des indemnités liées à la remise de la « Médaille du Travail » du personnel permanent :

- provision début d'exercice	284 K€
- dotation de la période	112 K€
- reprise de provisions	-284 K€
Solde au 31/12/2025	112 K€

7.6.2 Provision pour engagements de retraite

La provision pour charges inscrite au passif du bilan (1 148 K€) est destinée à faire face aux coûts des départs en retraite du personnel permanent.

en K€

- provision début d'exercice	1 090
- reprise de provision	-1 090

- dotation de la période	1 148
Solde au 31/12/2025	1 148

7.6.3 *Provision pour litige*

Une provision en social.

	<i>en K€</i>
- provision début d'exercice	0
- reprise de provision	0
- dotation de la période	223
Solde au 31/12/2025	223

7.7 CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

7.7.1 *Charges à payer*

	2025 <i>en K€</i>	2024 <i>en K€</i>
- clients avoirs à établir	279	79
- intérêts courus	0	0
- fournisseurs factures à recevoir	534	983
- charges fiscales et sociales à payer	328	1617
- autres charges à payer	148	232
Total	1 289	2 912

7.7.2 *Produits à recevoir*

	2025 <i>en K€</i>	2024 <i>en K€</i>
- clients factures à établir	2 606	2 086
- fournisseurs avoirs à recevoir	3	5
- divers produits à recevoir	0	0
- intérêts à recevoir	56	32
- état produits à recevoir	-1	-1
Total	2 664	2 122

7.8 CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

7.8.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance inscrites à l'actif du bilan sont les suivantes :

	2025 en K€	2024 en K€
- factures fournisseurs (locations, véhicules, matériel, Contrats de maintenance, ...)	2 070	1 921

Ce poste comprend notamment les loyers de Bouguenais (600 K€) et La Roche (850K€) Angers (350 K€) réglés aux SCI IMM'UP Atlantique, Vendée et Anjou par avance (selon baux).

7.8.2 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance inscrits au passif du bilan sont les suivants :

	2025 en K€	2024 en K€
- factures clients	842	848
- projet Innovation Pédagogique	0	0
	842	848

Les produits constatés d'avance concernent principalement le 1^{er} acompte facturé en 2025 sur l'apprentissage pour la période de janvier à février 2026.

8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2025

8.2 LES PRODUITS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE SE REPARTISSENT COMME SUIV :

	2025 en K€	2024 en K€
Formation continue	10 697	11 454
Formation Demandeurs d'emploi	3 112	2 375
C.F.A.I.	<u>12 722</u>	<u>13 694</u>

Total hors quote-part de subventions virées au résultat :	26 531	27 522
Quote-part de subventions virées au résultat FC	0	20
Quote-part de subventions virées au résultat DE	0	0
Quote-part de subventions virées au résultat CFAI	<u>2 146</u>	<u>2 279</u>
	2 146	2 299

8.2.1 *Autres produits de formation continue*

Ces produits concernent essentiellement des produits divers de gestion courante (2 K€), le Conseil (213 K€) et divers produits de refacturation (466 K€).

8.2.2 *Autres Produits*

Les autres produits et autres subventions se répartissent comme suit :

	2025 en K€	2024 en K€
- autres subventions	291	334
- autres produits	431	431

Les autres produits CFA concernent la subvention d'exploitation région pour 291K€ et la facturation diverse CFA pour 431 K€, (dont 443 K€ pour les refacturations des partenariats avec d'autres organismes de financement).

8.3 CHARGES

8.3.1 *Achats*

Le poste « Achats » ressort à 2 150 K€. Il est, principalement, constitué des éléments suivants :

- Les achats consommables et matières (tôles, gaz, petit outillage, fournitures pédagogiques, énergie).

8.3.2 *Services Extérieurs et autres services extérieurs*

Ils s'élèvent à 7 394 K€.

Ils sont principalement constitués des éléments suivants :

- locations immobilières et entretien	2 063 K€
- location matériel, entretien, maintenance contrat	1 518 K€
- assurances	134 K€
- campagne d'information sur l'apprentissage et la formation continue	504 K€
- frais de déplacement	633 K€
- téléphone et affranchissement	238 K€
- intérim (formateurs et administratifs)	941 K€
- honoraires (, recrutement, Commissaires aux Comptes, hors FAF...)	442 K€
- frais liés aux apprentis (DEP, repas, hébergement)	363 K€
- divers (sous-traitances, cotisations, partenariats...)	558 K€

8.3.3 Impôts

Ils s'élèvent à 693 K€.

Ce poste est constitué de :

- CFE – CVAE - Taxes foncières	278 K€
- Charges fiscales (taxe sur les salaires, formation continue, CIL...)	411 K€
- Autres impôts	4 K€

8.3.4 Forces productives : salaires et charges sociales et prestataires

Ce poste de charges qui s'élève au 31/12/2025 à 16 842 K€, s'analyse comme suit :

8.3.4.1 Salaires permanents et CDD

Ils s'élèvent à 14 057 K€.

Au 31/12/2025, les contrats de travail se ventilent comme suit :

- CDI	223	215.59	équivalent temps plein
- CDD	4	2.84	équivalent temps plein
- 5 contrats d'apprentissage			

8.3.4.2 Vacataires et honoraires

Il s'agit de vacataires indépendants pour 2 784 K€.

Ce poste est lié à l'activité de l'AFPI Pays de la Loire et inclut l'activité de Conseil.

8.3.4.3 Rémunération des cadres dirigeants

Parmi les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de l'association, un seul bénéficie d'une rémunération. Il n'est donc pas communiqué une information chiffrée qui ferait apparaître une information individuelle.

8.3.5 Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements représentent 2 789 K€.

Pour lesquels une reprise de subventions d'investissements est opérée à hauteur de 2 146 K€.

Les dotations aux provisions et reprises concernent les provisions pour indemnité de départ à la retraite, médaille du travail (+114) et la dépréciation des créances clients (-15 K€) et des litiges (-223 K€).

8.4 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier qui ressort au 31/12/2025 à 335 K€ s'analyse comme suit :

	en K€
- Produits financiers	370
- Intérêts d'emprunt et charges	- 35

8.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Il s'analyse ainsi :

8.5.1 Produits exceptionnels

	2025 En K€	2024 en K€
- cession des éléments de l'actif	10 751	12 518
- Divers	0	0
- reprise provision impôts société	0	0
- reprise provision comptes courants	0	0
	10 751	12 518

8.5.2 Charges exceptionnelles

	2025 En K€	2024 en K€
- VNC	9 402	8 521
- Amende	5	1
	9 407	8 522

Résultat exceptionnel net :

1 344

3 997

Les cessions et VNC correspondent à la cession de l'immeuble de la Roche sur Yon à la SCI Imm 'Up Vendée et aux sorties d'actifs (rebut) de Vendée et Le Mans.

9. EFFECTIFS

L'effectif de l'association est de 227 salariés et 5 contrats d'apprentissage au 31/12/2025.

10. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

en K€	Valeur des titres détenus	Provision sur titres	% de détention	Capitaux propres	Résultat	Chiffre d'affaires
Part sociale BPGO	50			-		
SCI Future Manufacturing	3	0	30%	967	183	101
SCI MEM	383	0	95 %	610	18	25
SCI MESSIAEN-RIBAY	1	0	60%	180	-2	0
SCI Imm'Up Anjou	1 126	0	99.9%	6 463	-54	184
SCI Imm'Up Vendée *	613	0	99.9%	613	-	-
SCI Imm'Up Sarthe	3 075	0	66%	4 597	-72	368
SCI Imm'Up Océan	4 586	0	67%	6 508	-135	670
SCI Imm'Up Atlantique	6 581	0	99.9%	15 893	-81	600

Valeurs au 31/12/2025

* Vendée : crée le 31/10/2025, les dates du 1^{er} exercice sont du 1/10/2025 au 31/12/2026